

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN

(fondée en 1825)

Reconnue par Ordonnance Royale du 13 Août 1831,  
renouvelée par Décret du 15 Juin 1889.

3, Rue de Villebois-Mareuil, Saint-Quentin.

---

Année 1963

Président : M<sup>e</sup> Gorisse ; Vice-Président : M. Agombart ;  
Secrétaire des séances : M. Leleu ; Trésorier : M. Chenault ;  
Bibliothécaires : M<sup>e</sup> Ducastelle et M. Briatte.

---

## Compte rendu des séances

---

*Février et Mars.* — M. Fiette étudia les miniatures mérovingiennes du haut moyen âge.

*Avril.* — M. Briatte traite du Monastère d'Archies et du château de Bohain.

1) Histoire du Monastère d'Archies.

Il fut construit en 1160 et appartenait à l'Abbaye de Vicoigne près de Valenciennes.

Les moines eurent des démêlés avec les Seigneurs de Bohain mais ces différends furent le plus souvent réglés à l'amiable, comme en témoigne un accord signé en octobre 1292 par Hugues II de Châtillon.

Le monastère fut détruit pendant la Révolution et vendu comme bien national.

2) Le château de Bohain.

En 1120, Gilles de Saint-Aubert Seigneur de Bohain, y fit construire une résidence.

Reconstruit en 1430 par Jean de Luxembourg, ce château défia le temps et les hommes jusqu'à la Révolution.

Ceinturé des remparts de la Ville, il subit 12 sièges avec des fortunes diverses.

Entre autres événements plus pacifiques, un traité y fut signé en 1432, entre le Duc de Bar et Jean de Luxembourg, et un mariage y fut célébré le 16 Juillet 1435 entre Louis de Luxembourg et Jeanne de Bar.

Ce fut l'occasion de fêtes magnifiques.

La description de l'intérieur du Château nous est donnée par un manuscrit retrouvé à la bibliothèque de Nuremberg.

Beaucoup d'objets furent retrouvés sur l'emplacement de ce château, mais disparurent lors de l'invasion de 1914.

### SOURCES

Notice sur la Ville de Bohain (Joseph Petreaux).

3 conférences sur la Ville de Bohain (Dodeman).

Dictionnaire historique du département de l'Aisne (Melleville).

Histoire du Vermandois (Colliette).

*Mai.* — M. Triou : le Journal de St-Quentin de février à juin 1848.

En 1848, Le Journal de St-Quentin, hebdomadaire jusqu'en juin, nous a donné un reflet des événements parisiens, plus que de la vie locale. On peut noter les tendances suivantes chez les rédacteurs, d'ailleurs anonymes, de ses articles.

1) Après les événements de février, comme beaucoup de ses confrères provinciaux, ce journal souhaitait le retour au pouvoir des hommes du régime déchu.

2) La plus grande attention était donnée aux problèmes boursiers et à l'avenir des fonds placés en actions de chemins de fer ; l'inquiétude était grande de voir les sociétés reprises par l'État.

3) Dans chaque numéro, et par des articles de fond comme par des feuillets, le caractère néfaste du socialisme était abondamment démontré, l'homme politique le plus décrié et calomnié a été certainement Louis Blanc.

4) A l'occasion des journées de juin, le journal s'est fait l'écho indigné des Gardes Nationaux de Saint-Quentin empêchés par le Sous-Préfet de partir pour Paris afin d'y participer à la répression.

L'ensemble des articles de ces six mois nous montre ce journal comme le porte-parole de cette bourgeoisie aisée, dont le souci principal était le maintien de l'ordre et de l'état de ses affaires, et qui, inquiète depuis février 1848, ne fut rassurée qu'après l'élection du prince président.

### SOURCES

Collection du journal de Saint-Quentin. Février à juillet 1848.

*Juin.* — M. Fiette : la miniature de l'époque carolingienne.

*Septembre.* — M. Cariou : l'Humanité s'améliore-t-elle ?

Le squelette de l'Homo Sapiens n'a pas évolué. L'archéologie révèle chez les préhistoriques des préoccupations mystiques

encore vivantes. Mais si le corps et l'esprit de l'homme n'ont pas changé, ce dernier s'adapte aux nouvelles ambiances de vie suscitées par les découvertes. Cette adaptation neutralise les instincts égoïstes dans la mesure où l'humanité s'enrichit. On peut souhaiter qu'un juste équilibre social sélectionne et multiplie les esprits « coopératifs » au cours des millénaires à venir, pour atteindre le grand Oméga de Teilhard de Chardin.

*Octobre.* — M. Dumas fait un exposé sur l'état démographique de la généralité intendance de Soissons en 1698.

Ses limites étaient à peu près identiques à celles du département de l'Aisne sauf à l'Ouest. Elle était divisée en élections, comme le département de l'Aisne est divisé en arrondissements.

Les quatre élections de Guise, Laon, Soissons et Château-Thierry avaient 246.000 habitants en 1698. En 1962, les arrondissements équivalents (celui de Vervins remplaçant l'élection de Guise) en ont 380.000.

Les principales productions étaient le blé dans le Soissonnais et le vin dans le Laonnois et l'élection de Château-Thierry. En Thiérache, les paysans fabriquaient de la toile, qui était commercialisée à Saint-Quentin.

Le nord et le sud de la généralité n'avaient presque aucun rapport économique : les produits du sud allaient à Paris, ceux du Nord vers la Picardie, le Hainaut et la Flandre.

#### SOURCES

Rapport de l'intendant de la généralité de Soissons de la Houssaye de 1698, conservé aux Archives Nationales à Paris (KK 1094). Le microfilm et la photocopie de ce rapport sont aux Archives de l'Aisne sous la cote 1 Mi 91.

Cette étude a paru in extenso dans les « Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne » t. IX (1963). Pages 56 à 70.

*Novembre.* — M. Missenard : Les aptitudes intellectuelles et morales de l'homme sont-elles héréditaires comme les aptitudes physiques ?

Le patrimoine héréditaire est constitué par des dons et des aptitudes qui peuvent rester latents ou s'épanouir, suivant l'influence du milieu. Les généticiens sont d'accord sur le fait que l'usage d'un don est sans influence sur son hérédité. Si l'on admet l'hérédité des caractères physiques, il n'en est pas de même des caractères mentaux, dont l'hérédité est parfois contestée. M. Missenard déclare qu'ayant beaucoup réfléchi à ces problèmes, qu'il a étudiés avec Alexis Carrel dont il a été l'adjoint, il est intimement convaincu que les dons intellectuels et moraux sont aussi héréditaires que les dons physiques. Bien entendu, ils se développent ou restent latents, suivant que le milieu est favorable ou non, et ils se transmettent à la géné-

ration suivante, indépendamment de l'usage qui a pu en être fait.

### SOURCES

Les ouvrages d'Alexis Carrel et de Jean Rostand.

L'ensemble de la question est développé dans le livre de M. A Missenard « *A la recherche de l'Homme* », Istra, Paris 1954.

*Décembre.* — M. Roset-Charles : Huit siècles d'art dans le Département de l'Aisne.

La projection d'une sélection de 400 diapositives permet de se rendre compte de la richesse du Département en documents archéologiques et en œuvres d'art (architecture et sculpture). L'Aisne est l'un des 3 ou 4 premiers départements de France pour le nombre de monuments classés. Naturellement, étant donné sa proximité avec l'Île-de-France, berceau de l'Art Ogival naissant, cette région abonde surtout en œuvres gothiques du XII<sup>e</sup> siècle. (Que ce soient les grandes œuvres, Soissons, Longpont, Braine, Laon, ou qu'il s'agisse d'une foule de modestes, mais très intéressantes églises campagnardes).

La période romane précédente est moins bien représentée, il n'y a pas à proprement parler d'école romane régionale au nord de l'Île-de-France. Néanmoins, on trouve quelques témoins intéressants : chapiteaux (Urcel), Clochers (Oulchy-le-Château, Nouvion-le-Vineux), porches (Mareuil-en-Dôle), chevets (Bruyères, Courmelles), tympans (Saint-Eugène). Les chapiteaux de Saint-Médard à Soissons sont d'une qualité qui rappelle presque la grande école bourguignonne.

Le gothique du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle est bien représenté (Essomes, Saint-Quentin) ainsi que le flamboyant du XV<sup>e</sup> siècle (Porche Lamoureux de Saint-Quentin, Hôtel de Ville de Saint-Quentin, Liesse).

La Renaissance, comme dans toute l'Île-de-France, a dispersé quelques beaux spécimens d'architecture civile (Villers-Cotterêts, Marchais, portails d'Oulchy-le-Château) ou religieux (Porche de Montcornet, vitraux de La Ferté-Milon).

La seconde Renaissance classique a laissé le château de Cœuvres, le pavillon Henri II de Villers-Cotterêts.

Le classicisme du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, se retrouve souvent dans des œuvres mineures, mais charmantes, nombreux pavillons ou gentilhommières de campagne, pavillons militaires des villes (Pavillon Louis XII des Arquebusiers à Soissons).

Mais le XVIII<sup>e</sup> siècle surtout nous a laissé cette œuvre maîtresse du Style Louis XV qu'est le remarquable ensemble de bâtiments de Prémontré. Quant à la peinture du XVIII<sup>e</sup> siècle, les pastels de Quentin de La Tour sont l'un des titres de gloire de Saint-Quentin.

Enfin l'on peut signaler les nombreux sites fortifiés médiévaux qui soulignent heureusement de leur masse les paysages de l'Aisne, enceintes et portes de ville (Château-Thierry, Laon, Coucy-le-Château), châteaux prestigieux de Fère-en-Tardenois, de la Ferté-Milon, donjons campagnards plus modestes mais combien pittoresques (Ambieny, Pernant, Armentières, Nesles), sans compter toutes les églises fortifiées de Thiérache.